



Les énergies renouvelables à l'honneur Rendez-vous les 14 et 15 décembre 2016 à Montpellier

La transition énergétique passe par la mobilisation de tous. Elus, collectivités, et entreprises ont un rôle clef à jouer pour développer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables à l'échelle des territoires, et promouvoir une offre de produits et services adaptés.

Les 14 et 15 décembre 2016, à Montpellier, se tiendront 3 événements phare sur le thème des énergies renouvelables.

- Energaïa, forum des énergies renouvelables
- Les Rencontres Nationales des Energies Renouvelables organisées par le Syndicat des Energies Renouvelables et l'ADEME,
- Les rencontres Windustry France, qui visent à renforcer l'offre industrielle française de la filière éolienne.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, premier partenaire du forum Energaïa

14 et 15 décembre 2016 / Parc des expositions de Montpellier/ <http://www.energaia.fr>

EnerGaïa, organisé par Montpellier Events avec le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est le rendez-vous incontournable des acteurs de l'énergie dans le Sud de la France. Pour cette dixième édition, Energaïa conforte sa vocation de **Forum d'échanges d'idées et de bonnes pratiques, mais également de point de convergence des entreprises du secteur**. Appuyé par un solide programme de conférences, c'est un lieu privilégié d'information sur l'actualité des filières.

Premier partenaire du Forum Energaïa, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est en pointe pour le développement des énergies renouvelables. Elle a mis en place une politique volontariste qui place la préoccupation environnementale au cœur du projet régional pour en faire l'un des moteurs du développement économique régional.

« Favoriser le développement, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables est une priorité pour la Région. Parce qu'il s'agit d'un enjeu à la fois environnemental, économique et social, ces préoccupations se situent au cœur de notre projet et de nos politiques pour la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elles doivent contribuer à un développement économique équilibré et profitable à tous.

C'est pourquoi j'ai décidé d'accompagner les initiatives qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'adaptation des modes de production et de consommation, comme je soutiendrai l'émergence de nouvelles filières, créatrices d'activités et d'emplois, afin d'être en tête des Régions sur ces nouveaux marchés», souligne Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Contact presse : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Muriel PIN, (muriel.pin@regionlrmp.fr)

04 67 22 93 87 / 06 07 76 82 05

Les Rencontres nationales des énergies renouvelables : territoires et entreprises se mobilisent !

14 et 15 décembre 2016 / Parc des expositions de Montpellier/ <http://www.ademe.fr/> / <http://www.enr.fr>

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage les territoires à développer les énergies renouvelables. Plus que jamais, l'enjeu territorial est une priorité. Les élus et leurs équipes doivent être informés sur les possibilités qui s'offrent à eux en matière d'énergies renouvelables.

C'est pourquoi, le SER, qui rassemble l'ensemble des entreprises des énergies renouvelables, et l'ADEME, organisent **deux journées d'échanges avec les régions, les communautés de communes, les villes et l'ensemble des territoires et des collectivités pour échanger sur les solutions EnR, présenter les outils pour les mettre en œuvre et répondre à toutes les questions que se posent les décideurs locaux sur l'évolution de leur mix énergétique et celui de leurs administrés.** Les entreprises des secteurs bois énergie, biocarburants, biogaz, éolien, géothermie, solaire, hydroélectricité seront à la disposition des élus et de leurs équipes pour présenter leurs savoir-faire. Des responsables de collectivités ayant mené des projets sur les territoires feront le point sur les conditions de la réussite et sur les retombées économiques, environnementales et sociales de leurs réalisations.

« Avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui fixe à 32 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030, contre 15 % aujourd'hui, la France a signé son engagement national pour le Climat. Cet objectif sera atteint si chaque composante de notre société – pouvoirs publics, citoyens, entreprises, des grands groupes aux PME, artisans et commerçants – et surtout territoires - mesure l'intérêt économique, social, environnemental et de santé que porte en elle cette transition et s'implique », déclarent Bruno LECHEVIN, Président de l'ADEME et Jean-Louis BAL, Président du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

Contact presse Syndicat des Energies Renouvelables

Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)

01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

Service de presse ADEME

01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havasww.com



Les Rencontres d'affaires Windustry France

15 décembre 2016/ Parc des expositions de Montpellier / <http://www.windustry.fr>

Soutenu par l'Etat, le programme WINDUSTRY FRANCE est un outil performant de structuration industrielle pour la filière éolienne, créé dans le but de faciliter l'accès au marché éolien aux PME et ETI françaises. A ce jour, 70 entreprises, qui représentent plus de 12 000 emplois et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Lancé en 2012, le programme permet aux entreprises industrielles traditionnelles d'intégrer un marché en pleine croissance. Ouvert à toutes les entreprises volontaires, Windustry France participe activement à la réussite des objectifs sur lesquels notre pays s'est engagé : 32 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique en 2030, dont 40 % d'électricité de source renouvelable.

Deux volets principaux composent le projet :

1. L'accompagnement d'entreprises dans le secteur éolien, afin qu'elles s'y diversifient
2. La cartographie et la promotion des entreprises de la filière industrielle éolienne sur le marché français et à l'export.

L'organisation des rencontres Windustry France est une composante majeure du programme. Ces rencontres seront, comme chaque année, **l'occasion de valoriser les savoir-faire de l'industrie française auprès des grands donneurs d'ordres du secteur éolien. Des ateliers techniques permettront également de présenter aux fournisseurs les problématiques propres aux filières éoliennes terrestres, offshore posé mais aussi offshore flottant.** Plus d'informations sur le programme Windustry France : <http://www.windustry.fr>

Contact presse Syndicat des Energies Renouvelables

Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)

01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47